

A.G. AUTOHAUS
SAS Unipersonnelle au capital de 50.000 €
Siège social : 8 rue Pierre-Henri Spaak
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
En cours d'immatriculation

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 14 MAI 2012
sous le n° A 2696

Procès-verbal du 24 avril 2012

Mr Etienne GENELOT, né le 19/08/1980 à Dijon (21), de nationalité française, Président et unique actionnaire propriétaire des 500 actions de 100 € de la SASU A.G. AUTOHAUS a, pour faire suite à la demande complémentaire du Greffe du Tribunal de Commerce concernant l'immatriculation de la société, décidé de régulariser le dossier d'immatriculation en procédant à la libération à hauteur de la moitié du capital social, soit 25.000 €, conformément aux dispositions des articles L.227-1 et L.225-3 du code de commerce.

Cette décision entraîne la modification de l'article 6 des statuts comme suit :

« ARTICLE 6 APPORTS

Il est apporté à la société:

APPORTS EN NUMERAIRE :

Une somme de cinquante mille euros (50.000 €) correspondant à la valeur nominale de 500 actions, qui ont été souscrites et libérées à hauteur de 25.000 € ainsi qu'il résulte de deux attestations délivrées par la banque SOCIETE GENERALE, Agence de Chevigny St Sauveur sise 8 rue Buffon, où les fonds ont été régulièrement déposés à un compte ouvert au nom de la société en formation ; copies certifiées conforme de ces attestations sont demeurées annexées aux présents statuts. »

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Etienne GENELOT

Président, unique actionnaire

